

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Pour-un-avenir-solidaire-equitable,284.html>

Pour un avenir solidaire, équitable et responsable

- Education au DD -



Date de mise en ligne : dimanche 11 mars 2007

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Notre pays s'apprête à vivre 4 rendez-vous démocratiques majeurs en 2007 et 2008. Dans cette perspective, alors que les premières initiatives, construites dans le cadre de la Décennie de l'ONU de l'Education en vue du Développement Durable (DEDD), se mettent en place dans de nombreux pays, et, qu'en France, les plans régionaux d'action se multiplient, les citoyens organisés, engagés au sein du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) décident de participer au débat public en proposant 10 mesures concrètes pour développer l'Education à l'Environnement

Pour [télécharger la plaquette, cliquez ici](#).

Pour [télécharger le courrier aux candidats, cliquez ici](#).

Pour [télécharger le communiqué de presse, cliquez ici](#).

Les réponses des candidats seront également mises en ligne...



1. Mettre en oeuvre concrètement des projets et actions d'EEDD sur le terrain

L'éducation à l'environnement s'est construite à partir de la volonté d'acteurs de terrain, qui réalisent des projets éducatifs. C'est le nombre de ces projets concrets, diversifiés, en phase avec les réalités de territoire, qui doit être multiplié. Le développement de l'EEDD doit être pensé en priorité à partir de l'existant, avec ceux qui la font.

Des propositions concrètes :

- Changement climatique : Organiser une fois par an dans toutes les classes, les entreprises, les administrations, un débat d'une demi-journée.
- Biodiversité : Organiser au moins une sortie nature par an pour toutes les classes de tous niveaux accompagnée d'acteurs de terrain.
- Prendre des initiatives semblables pour l'eau, les déchets, la consommation, les risques majeurs...

→ Promouvoir des projets ancrés localement, mais reliés d'un point de vue spatial et temporel, afin de renforcer la solidarité qui nous lie à tous nos contemporains (notamment dans les pays du sud) et de mieux exercer notre responsabilité vis à vis des générations à venir.

2. Créer les conditions de mise en relation des acteurs de l'EEDD : les aider à s'organiser

La capacité qu'ont les porteurs de projets, à se rencontrer, à échanger, à mutualiser, à construire collectivement des projets dans leurs territoires est le premier facteur de développement de l'EEDD.

Nous demandons aux autorités publiques de soutenir le fait associatif qui

joue un rôle majeur pour l'expression de l'intérêt général, l'émergence de

réflexions alternatives et la mise en relation des personnes.

Nous proposons de :

→ Considérer l'EEDD comme une action d'utilité sociale.

→ Soutenir les réseaux d'éducateurs, les plates-formes, les espaces de concertation ou collectifs et les associations d'EEDD.

→ Permettre aux acteurs de l'EEDD d'être membre des instances consultatives (comités académiques pour l'EEDD,...).

3. Construire une démarche éducative en accompagnement de chaque politique publique

Lois, décrets, arrêtés, circulaires...régissent les politiques de l'eau, des déchets, de l'air, de l'énergie, des paysages, de l'agriculture, des transports... chacun de ces textes devrait être porteur d'un volet éducatif.

→ Nous proposons d'associer au moins un représentant des acteurs de l'éducation à l'environnement dans les constructions des politiques publiques pour y définir ensemble un volet éducatif.

4. Promouvoir la culture du partenariat

Le travail en partenariat est la base sur laquelle se construisent les projets d'éducation à l'environnement. Etat, agences publiques, collectivités territoriales, associations, entreprises ont à travailler ensemble.

Nous proposons de :

- Favoriser le conventionnement, notamment dans un cadre pluriannuel, pour la réalisation des projets d'actions définis en commun entre les pouvoirs publics, les associations et les entreprises.
- Exclure les actions d'EEDD du champ de la mise en concurrence des marchés publics (classes de découverte, centres de vacances, interventions pour les écoles,...).

5. Mettre en place des stages de formation

Une formation adaptée doit permettre la rencontre d'acteurs d'horizons différents (professionnels de tous les métiers, enseignants, agents des ministères, des collectivités, des agences publiques, bénévoles et salariés des associations, des entreprises...) et ouvrir sur le partenariat.

Nous proposons de :

- Insérer l'EEDD dans tous les programmes de formation continue et initiale et notamment celle des élus et des techniciens des collectivités, des animateurs, des enseignants de la maternelle au supérieur.

6. Amplifier l'éducation à l'environnement dans le milieu scolaire

Le système éducatif de notre pays doit, dans son ensemble, évoluer vers la pratique d'une EEDD au quotidien. Pour cela les écoles, les collèges, les lycées, les universités, les grandes écoles doivent s'ouvrir aux partenariats avec les acteurs de l'EEDD de leur territoire.

Nous proposons de :

- Développer un volet EEDD dans chaque projet d'établissement.
- Construire un plan de formation ambitieux pour tous les enseignants désirant se former à l'EEDD.

- Soutenir chaque établissement et campus entrant dans une démarche écoresponsable à visée éducative : les cantines bio, les économies d'eau et d'énergie, les énergies renouvelables, les récupérations d'eau de pluie, les vergers conservatoires, la réduction et le tri des déchets, les plans de déplacement, l'utilisation de papier recyclé...
- Inscrire l'EEDD dans les différents dispositifs d'évaluation des élèves du primaire à l'université.
- Relancer les classes d'environnement.
- Organiser une journée banalisée par mois à tous les niveaux de scolarité où il sera possible pour les élèves et les enseignants de travailler hors des champs disciplinaires dans le cadre de projets.
- Créer des postes de conseillers pédagogiques en EEDD.

7. Sensibiliser la population aux questions environnementales

Il est urgent de sensibiliser la population à l'ensemble des problèmes environnementaux. L'information doit être accessible, pour permettre aux citoyens de faire des choix responsables.

Nous proposons de :

- Créer un poste d'animateur environnement par quartier ou par commune en milieu rural.
- Financer des centres d'accueil EEDD.
- Renforcer la présence de l'Education à l'environnement dans les médias du service public.
- Rendre obligatoires et pédagogiques les étiquetages des produits indiquant leur bilan écologique (transport, eau, énergie, pollution chimique...)

8. Soutenir la professionnalisation

Nous demandons aux pouvoirs publics de favoriser la formation, la professionnalisation et l'emploi des acteurs de l'EEDD. La mise en place d'une filière professionnelle est nécessaire.

Nous proposons de :

- Formaliser la reconnaissance officielle du métier d'éducateur à l'environnement :
- Inscription du métier d'éducateur à l'EEDD à l'INSEE, dans le champ de l'économie sociale et dans le Recueil Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME).
- Reconnaissance de la branche EEDD dans les différentes conventions collectives existantes.
- Structurer les filières de formation professionnelle des éducateurs à l'environnement.
- Mettre en place un système d'unités de formation capitalisables afin d'améliorer la compétence et la progression des professionnels.
- Reconnaître les cursus de formation :
- Intégration des niveaux de formation des animateurs en EEDD dans la grille de la fonction publique
- Reconnaissances d'équivalences.

9. Développer la recherche

La France connaît un grave retard en ce qui concerne la recherche en éducation à l'environnement. La recherche pluridisciplinaire doit être développée. De nombreux praticiens sont eux-même en questionnement permanent sur leurs pratiques : l'éducation à l'environnement est un terrain d'élection pour développer la recherche-action.

Nous proposons de :

- Développer la recherche-action en associant monde de la recherche et praticiens de terrain.
- Créer une chaire EEDD dans chaque université.
- Donner une réelle existence à l'Observatoire National de l'EEDD, en instituant une cogestion Etat, collectivités territoriales et société civile.

10. Consacrer un réel budget à l'EEDD

Pour que les projets sur le terrain soient multipliés et progressent en qualité, nous demandons aux autorités publiques de soutenir financièrement l'EEDD. Le monde associatif de l'EEDD représente des milliers d'emplois, qui

sont régulièrement mis en danger par la diminution des subventions. Les établissements scolaires, les centres de vacances et de loisirs et les centres loisirs sans hébergement ont également besoin de fonds pour financer des actions d'EEDD.

Nous proposons de :

- Mettre en place des fonds de financement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable à tous les échelons de territoire.
- Prendre des mesures fiscales adaptées pour développer l'EEDD. Affecter une partie des produits de la taxe carbone et une partie de chaque taxe départementale sur les espaces naturels sensibles aux actions d'EEDD.
- Repenser, dans le cadre de larges concertations, les modalités d'attribution des aides financières pour les projets éducatifs en environnement.

